

En mars 2016, nous avons sollicité vos suffrages pour un syndicalisme revendicatif et positif, respectueux des autres et donnant la priorité à la négociation. Comme l'an passé, la nouvelle année est l'occasion de faire le bilan sur nos actions au sein du Comité d'Entreprise, sur les œuvres sociales et sur notre statut social. Sans oublier les perspectives 2018 !

## Le statut social BPCE IT

Comme la CFDT s'y était engagée, BPCE-IT est désormais doté d'un statut social, respectueux de l'équilibre vie professionnelle – vie privée, adapté à une entreprise de production informatique. Après une année de création en 2016 qui avait permis la signature de 14 accords posant la base du socle social, nous avons poursuivi en 2017 avec principalement :

- ◆ Les accords d'Astreintes / Interventions et Permanences / Horaires Spécifiques, complexes dans le contexte BPCE-IT, ayant suscité de nombreux débats que vous avez pu suivre dans nos communications sous Tilt tout au long de l'année.
- ◆ Les deux blocs de Négociation Annuelle Obligatoire portant sur le partage de la valeur ajoutée et la qualité de vie au travail / égalité professionnelle.
- ◆ Une mise en conformité de notre accord Aménagement du Temps de Travail, sans badgeuse mais améliorant la souplesse de la gestion des heures débit/crédit à -10/+20 au mois et non plus à la semaine.
- ◆ La modification de notre accord d'intéressement suite à la révision de l'indicateur de satisfaction client Caisse d'Epargne. Pour rappel, l'enveloppe distribuée en 2017 a été de 11.24 % de la Masse Salariale avec le bonus et le supplément.
- ◆ La modification de notre accord de télétravail pour synchroniser les campagnes de candidatures et permettre ainsi l'équité entre salariés (à ce jour, 400 salariés disposent du télétravail).

La CFDT, un syndicat réaliste



## En 2018,

En sus des négociations obligatoires à mener dans un calendrier plus cohérent, nous devrons aborder au minimum :

- ◆ L'expiration des mandats des élus du CHSCT,
- ◆ L'accord handicap,
- ◆ L'avenant portant à 1100 € l'abondement PEE/PERCO suite NAO 2017.

Cfdt:

Bonne année  
Happy new year  
Feliz año nuevo

Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Les œuvres sociales du CE.

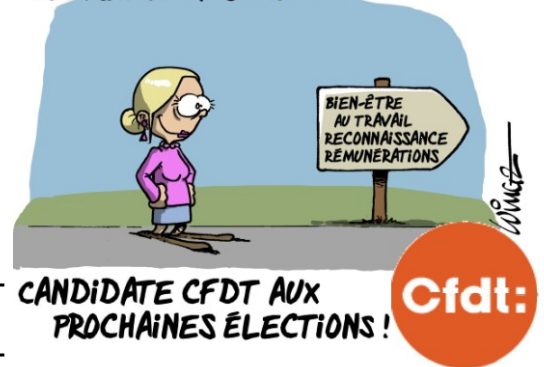
Après une année de création, 2017 a permis au CE, dont vous avez confié la responsabilité à la CFDT, d'améliorer sensiblement son offre :

- ◆ Le recrutement d'une assistante pour répondre plus rapidement à vos attentes,
- ◆ Le site Internet dédié pour connaître l'actualité, locale et nationale, de votre CE et gérer vos inscriptions, même de chez vous.
- ◆ L'organisation du premier voyage pour tous au printemps 2018 (Andalousie ou Ténérife). Quatre dates de départ au plus près des sites BPCE-IT et 420 inscrits.
- ◆ Le remplacement, suite à vos retours, du réseau Cézam par le réseau Kalidéa pour la billetterie et la dématérialisation des chèques cadeaux.

Au total, 133 activités différentes ont été proposées en 2017 dont 110 localement par les référents locaux qui se sont portés candidats sur tous les sites. **Nous profitons donc de cette occasion pour les remercier car cela n'aurait pas été possible sans eux.** Les activités nationales les plus demandées sont le forfait détente, les chèques vacances, et la prime de scolarité dont la direction a transféré la responsabilité au CE comme condition à son maintien. L'adhésion au CIE pour les séjours enfants et jeunes et les locations ainsi que la participation aux activités de BPCE –Sport complètent l'offre.

L'année 2018 sera la première année en pleine exercice avec des référents locaux présents et nous la souhaitons plus riche.

POURQUOI PAS MOI ?



## Le rôle du CE est de suivre la vie de l'entreprise

Les principaux dossiers 2017 ont été :

- ◆ Les informations/consultations sur la situation économique de l'entreprise et sur la politique sociale pour lesquelles nous avons été assistés par une expertise du cabinet Syndex.
- ◆ Les transferts des Moyens Généraux vers IT-CE, des Achats vers BPCE-Achats et du SOC vers BPCE-IT.
- ◆ Les réorganisations de la direction Financière et du département Datacenter.

Les élus CFDT ont été au plus près des préoccupations des salariés concernés. Ils ont interpellé la direction, à chaque fois que nécessaire :

- ⇒ sur la stratégie BPCE-IT vis-à-vis de la prestation, du Cloud,
- ⇒ sur le positionnement de BPCE IT au sein de l'informatique du groupe,
- ⇒ sur son rôle dans la 89C3.

La CFDT a relancé plusieurs fois la Direction sur la suite donnée aux tables rondes.

L'information / consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et le projet d'organisation vont marquer le **début 2018**. La **CFDT** suivra de près la mise en place des « pôles de compétence » liés aux accords d'astreintes/permanences et restera à l'écoute de chacun.

En 2018, notre volonté de proximité avec tous les sites et les services de BPCE-IT nous amène à vous solliciter pour devenir des relais privilégiés sur chaque site et en adhérant à la CFDT.

**Rejoignez-nous si vous souhaitez être acteur de votre avenir!**

Contact : [gilles.gorecki.syndicatcfdt@bpce-it.fr](mailto:gilles.gorecki.syndicatcfdt@bpce-it.fr)